



Le tout nouveau démonstrateur agrivoltaïque installé sur cerisiers sur le Campus Provence Ventoux est un signal fort envoyé à la filière : les nouvelles technologies mettent un pied dans les centres de formation et sont un bout de réponse face au changement climatique.

CAMPUS PROVENCE VENTOUX

Former, expérimenter et protéger

Des défis immenses attendent l'agriculture vauclusienne en particulier, française en général. Si aujourd'hui le moral des producteurs n'est pas fameux, pour rester soft, ce qui se passe du côté du Campus Provence Ventoux va cependant redonner du baume au cœur à toute une filière. Déjà, parce que cela se passe sur un campus de formation en agriculture. Ensuite, parce que cela concerne une filière en péril, la cerise. Enfin, parce que la construction présentée le 17 mars dernier est un concentré d'innovation qui va montrer, on l'espère, que l'espoir est de mise : une parcelle de cerisiers de 1,55 hectare couverte en partie avec le système agrivoltaïque du groupe Sun'Agri, avec un financement de la Région Sud et le soutien du fonds 'Capital et innovation' du Crédit Agricole Alpes Provence.

"Ce que nous voyons aujourd'hui est l'aboutissement de plusieurs années d'un travail lancé en 2008 par mes prédécesseurs, sous l'impulsion d'Isabelle Pélegrin, directrice de l'exploitation du Campus, et qui s'est accéléré depuis trois ans", explique Bertrand Lequette, directeur du Campus Ventoux. Poursuivant, le directeur rappelle que "le changement climatique n'est plus une option à plus ou moins long terme, mais une réalité quotidienne", alors même que le département est déjà placé en vigilance. "Donc merci, Isabelle, de nous avoir tous poussés dans ce sens, d'autant que c'est la première fois qu'un tel type de projet voit le jour dans un lycée agricole. Nous sommes totalement en phase avec la mission d'une exploitation pédagogique qui est d'expérimenter et de former."

"Un morceau de la solution"

Alors qu'André Bernard rappelle que l'eau est arrivée sur ces terres il y a 170 ans, puis l'eau sous pression il y a 30 ans "pour en réduire la consommation et faciliter le travail des agriculteurs", le président de la Chambre régionale d'agriculture – représentant Georgia Lambertin, présidente de la Chambre départementale – insiste surtout sur l'importance de ce projet sorti de terre : "Aujourd'hui, la démonstration est faite sur ces technologies qui protègent les cultures et les hommes, qui permettent des économies d'eau et, ce faisant, sécurisent la production alimentaire. N'oublions pas que notre pays est dépendant à plus de 50% des importations pour ses fruits et légumes. C'est inconcevable de devoir aller chercher notre alimentation ailleurs", fustige-t-il, plaçant pour "avancer vite". Fervent défenseur des nouvelles solutions solaires et désormais de méthanisation, André Bernard souligne que "cet investissement est une belle réalisation dans le Vaucluse. Mais c'est aussi un morceau de la solution permettant de répondre à la difficile équation de produire des ressources alimentaires, des ressources énergétiques, tout en réduisant les intrants".

Selon lui, pas de doute : "Notre réponse doit être l'innovation par la technologie pour répondre aux défis, car l'espace agricole est grignoté de toutes parts". Ce morceau de solution doit donc participer à la réduction de l'impact environnemental de l'agriculture, "et nous devons aussi répondre au défi de produire de l'énergie décarbonée de proximité. Dans ce cadre, les autorités locales et l'État doivent nous accompagner, le réseau Chambre étant là pour suivre



L'inauguration de la nouvelle installation de persiennes agrivoltaïques sur cerisiers sur le Campus Provence Ventoux s'est déroulée le 17 mars dernier, à Carpentras-Serre.



Les DONNÉES clés du projet

- Lancement des réflexions en 2018
- Permis de construire accordé en juillet 2021
- Début de la construction en septembre 2022
- Plantation au 1^{er} trimestre 2023
- Parcelle de 1,55 hectare au total, dont 1,25 ha sous persiennes agrivoltaïques et 0,3 ha de zone témoin
- Hauteur sous panneau : 5 mètres, pour faciliter le passage des engins agricoles
- Densité de plantation : 1 480 arbres/ha, pour une production annuelle attendue de 15 tonnes/ha
- Suivi agronomique de la parcelle par la Chambre d'agriculture de Vaucluse et le Campus Provence Ventoux
- Production électrique attendue : 0,95 MWh, soit l'équivalent de 330 foyers alimentés en électricité
- La production du verger de cerisiers – variétés Nimba et Balrine – sera certifiée Haute valeur environnementale, puis entamera une transition vers l'agriculture biologique
- La structure est entièrement démontable et facilement recyclée (composée à plus de 95 % d'acier)



La parcelle expérimentale va servir de support de formation aux jeunes et adultes apprenants sur le Campus. La nouvelle directrice de la Draaf Paca, Stéphanie Flauto, n'a pas manqué de participer à la plantation de l'espèce emblématique du Ventoux, le cerisier.

ces installations et produire des références qui conforteront les agriculteurs dans cette voie, qui permettront à des jeunes de s'installer de façon sécurisée et avec une rémunération pérenne et décente".

Un projet de transmission

À ses côtés, Jacqueline Bouyac, présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et vice-présidente de la Région Sud, acquiesce. Face aux vagues de chaleur et de sécheresse de plus en plus nombreuses et intenses, ce projet est une réponse particulièrement adaptée, et l'agrivoltaïsme "est une solution pérenne" qui prend tout son sens dans un lycée agricole, salue-t-elle. "Former et protéger. Tels sont ses deux objectifs : protéger et former les agriculteurs de demain. Ils permettront la transmission d'exploitations et la montée en compétences, essentielles pour regagner notre souveraineté alimentaire." Rappelant que la Région Sud avait mis en place un grand plan solaire régional dès décembre 2017, "avec une ressource solaire qui vient consolider une filière économique, agricole notamment, avec des emplois non délocalisables. Il faut le dire et le redire : la production française agricole est l'une des premières au monde, si ce n'est la première, en matière de qualité et de durabilité", souligne avec force la vice-présidente.

Mais si ce nouvel équipement est aussi remarquable, c'est parce qu'il se tient dans un centre de formation

et qu'il vient "soutenir les nombreuses actions de ce Campus à 'Enseigner autrement', via notamment la transition écologique", note de son côté la directrice de la Draaf, Stéphanie Flauto, dont c'était la première visite de terrain d'un lycée agricole régional depuis son arrivée, mi-janvier. Enfin, pour conclure l'inauguration, la parole a été donnée aux équipes de Sun'Agri, aux premiers rangs desquels sa directrice générale déléguée, Cécile Magherini, qui s'est félicitée de "ce défi technique, ce pari industriel important au design innovant avec des trackers qui suivent et enregistrent de nombreuses informations au-dessus des rangs de cerisiers". Excusant l'absence de son président, Antoine Nogier, elle a rappelé que ce projet était avant tout un "projet de transmission, mais aussi une des solutions sur cette production emblématique qu'est le cerisier, culture de terroir et de savoir-faire par excellence". La parcelle expérimentale – la 2^e pour l'entreprise après Loriol sur cette espèce – sera suivie par les équipes techniques de la Chambre d'agriculture et du Campus. Pour la filière émergente qu'est l'agrivoltaïsme en France, nul doute que la Loi AER – accélération de la production d'énergies renouvelables – permette de franchir un cap, surtout qu'elle a donné "un statut juridique à l'agrivoltaïsme".

Céline Zambujo

(1) Lire notre édition du 24 mars 2023, p. 7.



La parcelle compte 1,55 hectare de surface, dont 1,25 ha sous persiennes.